

Venez donner votre avis
sur ce nouveau projet de protection des populations
exposées aux inondations du Vidourle

Du 19 février au 16 avril 2025

Projet d'aménagement et de sécurisation des digues en rive droite de la basse vallée du Vidourle

Compte tenu des attentes fortes de la population sur ce projet, l'EPTB Vidourle a souhaité mener une concertation préalable avec garant. Pour cela il a fait appel à la Commission Nationale du Débat Public, autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

Réunions publiques

- **Lancement de la concertation le 19 février 2025 à 18h30 à Marsillargues - Salle Jean Moulin**
 - > Présentation du projet
 - > Échanges avec le public
- **Clôture de la concertation le 16 avril 2025 à 18h à Lunel - Salle des Trophées Espace des Arènes**

Réunions thématiques

- Enjeux de sécurité des populations **le 7 mars 2025 à 18h30 à Lunel - Salle de la Rotonde Espace Castel**
- Enjeux agricoles **le 18 mars 2025 à 18h30 à Marsillargues - Salle Jean-Claude Carrière**
- Enjeux environnementaux **le 4 avril 2025 à 18h30 à Saint Laurent d'Aigouze - Salle Vincent Scotto**

Permanences dans les Mairies concernées

- **Le 4 mars 2025 et le 25 mars 2025 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 en mairie de Saint Laurent d'Aigouze - Salle du Conseil**
- **Le 11 mars 2025 et le 1^{er} avril 2025 de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 en mairie de Marsillargues,**
- **Le 17 mars 2025 et le 8 avril 2025 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 en mairie de Lunel - Salle Mistral**
 - > Accueil individuel
 - > Réponses aux questions particulières

Consultez le dossier sur www.vidourle.org

Donnez votre avis et vos remarques sur concertation.rive.droite@vidourle.org

Le rôle des garants

Les garants sont chargés de veiller au bon déroulement, à la transparence, à l'égalité de traitement ainsi qu'à l'inclusion de chacun tout au long de la concertation. Ainsi ils veillent à ce que tous les publics soient représentés et entendus.

Ils sont à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Vous pouvez les contacter :

Madame Rachel Vindry (rachel.vindry@garant-cndp.fr)

Monsieur Pierre-Yves Guiheneuf (pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr)

